SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a adopté, lors de sa séance tenue le 6 novembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 ;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 15 janvier 2024	19 h	Lundi 8 juillet 2024	19 h
Lundi 19 février 2024	19 h	Lundi 26 août 2024	19 h
Lundi 11 mars 2024	19 h	Lundi 9 septembre 2024	19 h
Lundi 8 avril 2024	19 h	Lundi 7 octobre 2024	19 h
Lundi 6 mai 2024	19 h	Lundi 4 novembre 2024	19 h
Lundi 3 juin 2024	19 h	Lundi 9 décembre 2024	19 h 30

QUE le conseil municipal invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Joseph-de-Sorel, ce 15 novembre 2023.

Patrick Delisle, gma
Directeur général et greffier-trésorier